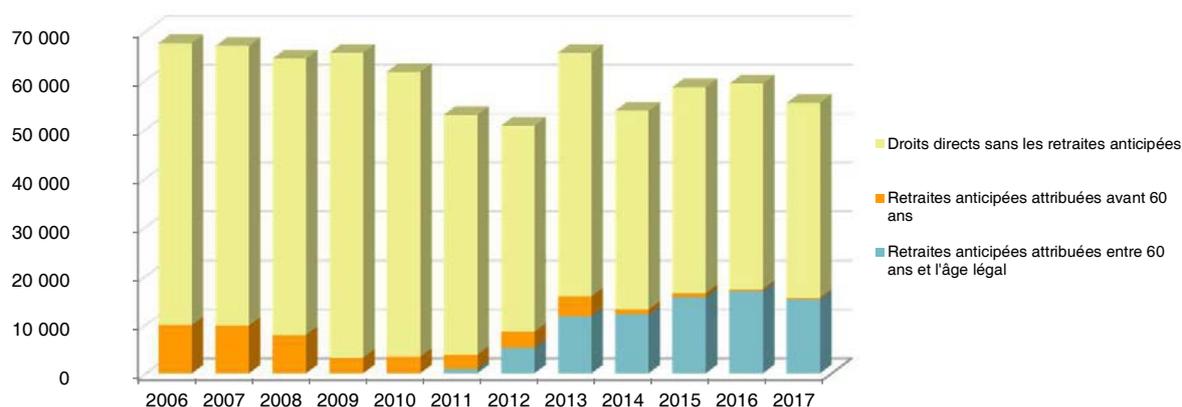




Retraités résidant en Carsat Rhône-Alpes

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	27 991	40 016	68 007
Droits directs (retraites personnelles)	26 309	28 940	55 249
Droits dérivés (retraites de réversion)	1 682	11 076	12 758
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	1 147	1 385	2 532

Évolution des attributions de droits directs et retraites anticipées depuis 2006



Retraites anticipées et mesures dérogatoires	10 718	4 735	15 453
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,0 ans	62,7 ans	62,4 ans
Droits dérivés	75,9 ans	74,0 ans	74,2 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Pensions à taux réduit	7,3%	11,4%	9,5%
Retraités bénéficiant d'une surcote	13,5%	13,0%	13,2%
Polypensionnés	44,9%	36,4%	40,4%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	568 019	700 175	1 268 194
Retraités percevant un droit direct seul	551 683	495 566	1 047 249
Retraités percevant un droit dérivé seul	2 144	30 559	32 703
Retraités percevant les deux à la fois	14 192	174 050	188 242
Minimum vieillesse ⁽³⁾	2,8%	2,4%	2,6%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	104 487	36 361	140 848
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,9 ans	75,0 ans	74,1 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	854 €	653 €	743 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 169 €	989 €	1 087 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	16,0%	48,5%	33,6%

¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

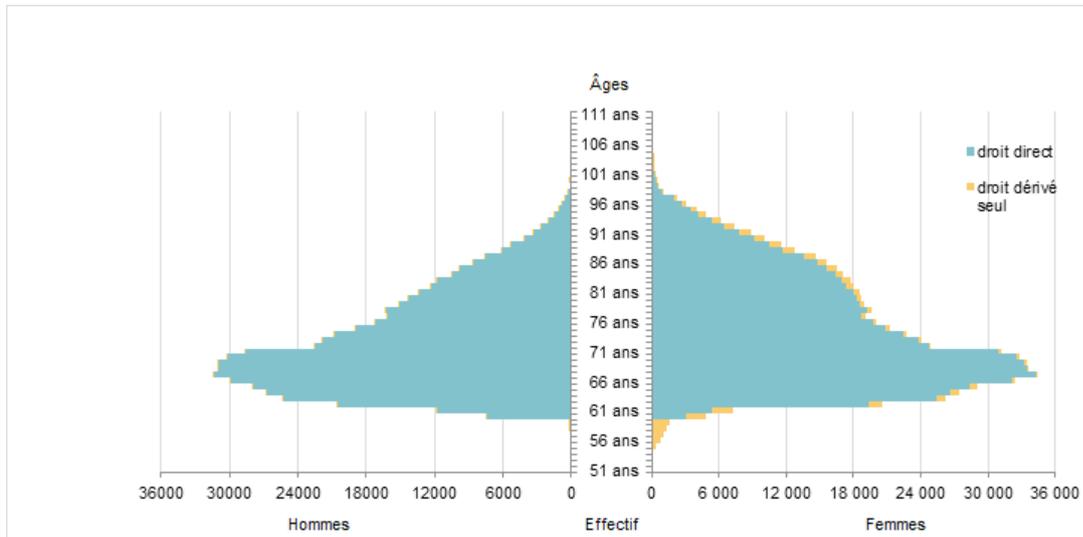
² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

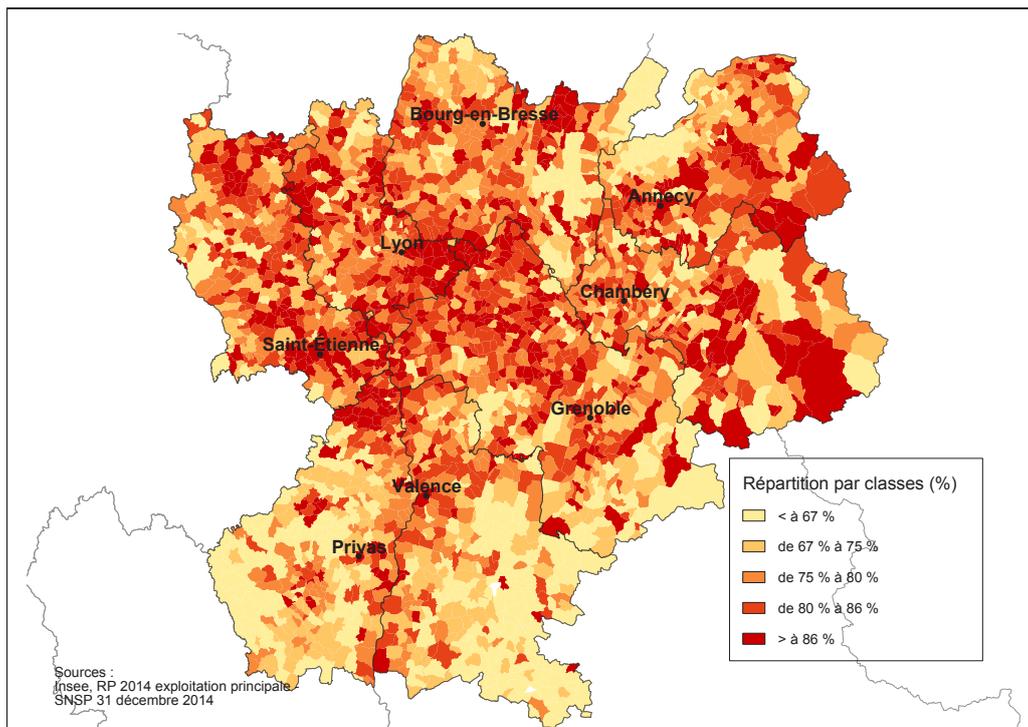
⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.

Pyramide des âges des résidents



Retraités du régime général par rapport à la population des 60 ans et plus par commune dans la Carsat Rhône-Alpes



Prestataires payés par la Carsat Rhône-Alpes

Répartition par département de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
01 - Ain	49 449	57 797	107 246
07 - Ardèche	31 545	38 959	70 504
26 - Drôme	44 872	55 659	100 531
38 - Isère	107 452	124 843	232 295
42 - Loire	75 597	96 833	172 430
69 - Rhône	138 143	175 571	313 714
73 - Savoie	38 586	45 634	84 220
74 - Haute-Savoie	57 695	68 804	126 499
Total Carsat Rhône-Alpes	543 339	664 100	1 207 439
Total hors Carsat Rhône-Alpes	93 222	92 541	185 763
Ensemble des prestataires	636 561	756 641	1 393 202

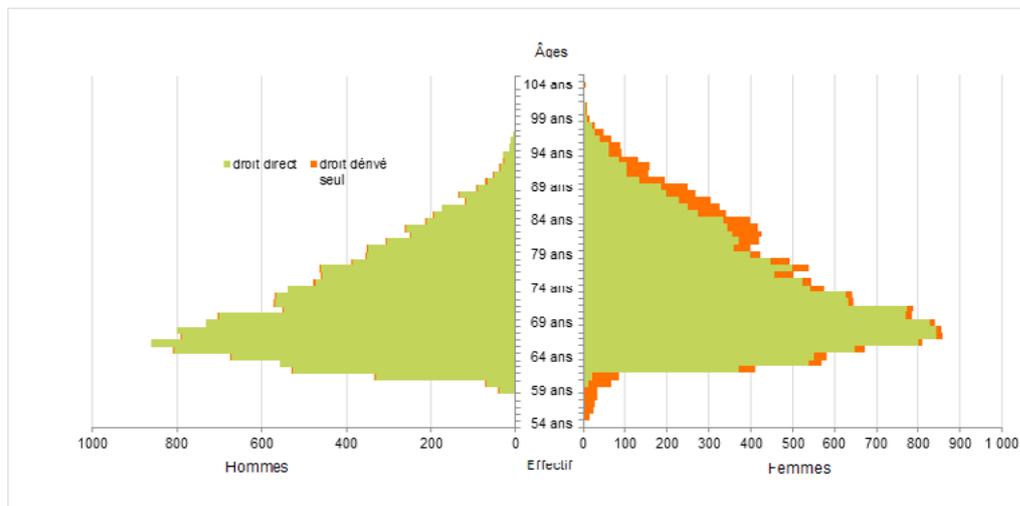


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	2 694	3 814	6 508
Droits directs (retraites personnelles)	2 528	2 875	5 403
Droits dérivés (retraites de réversion)	166	939	1 105
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	63	88	151
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 188	617	1 805
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,7 ans	62,4 ans	62,1 ans
Droits dérivés	76,6 ans	73,2 ans	73,7 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	45,2%	36,0%	40,3%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	51 781	61 276	113 057
Retraités percevant un droit direct seul	50 248	44 029	94 277
Retraités percevant un droit dérivé seul	245	2 682	2 927
Retraités percevant les deux à la fois	1 288	14 565	15 853
Minimum vieillesse ⁽³⁾	1,9%	1,7%	1,8%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	11 634	4 293	15 927
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,3 ans	74,3 ans	73,4 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	819 €	634 €	719 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 172 €	979 €	1 082 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	15,4%	47,5%	32,5%

Pyramide des âges des résidents



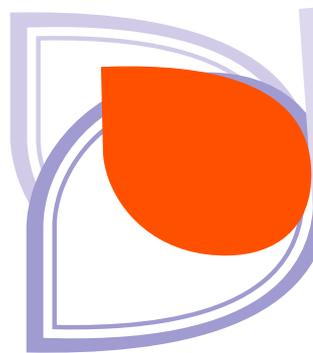
¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

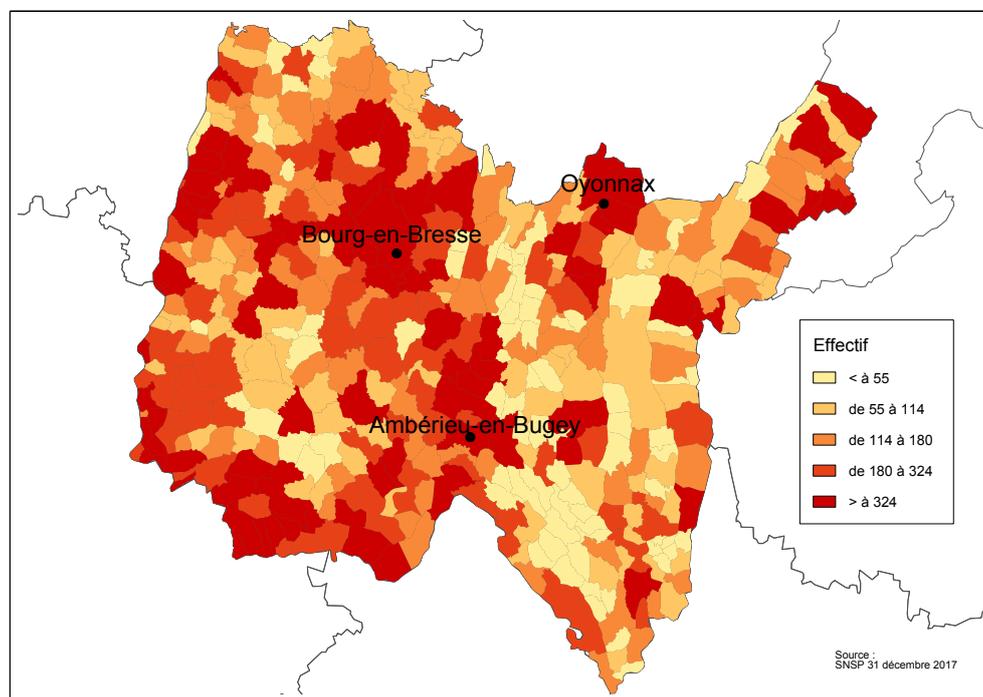
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Bourg-en-Bresse			
Nombre total de retraités	3 765	5 406	9 171
Retraités percevant un droit direct seul	3 630	3 623	7 253
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	270	276
Retraités percevant les deux à la fois	129	1 513	1 642
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,6%	4,3%	5,3%
Oyonnax			
Nombre total de retraités	2 209	2 487	4 696
Retraités percevant un droit direct seul	2 128	1 622	3 750
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	100	106
Retraités percevant les deux à la fois	75	765	840
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,9%	2,7%	4,7%
Ambérieu-en-Bugey			
Nombre total de retraités	1 027	1 406	2 433
Retraités percevant un droit direct seul	992	958	1 950
Retraités percevant un droit dérivé seul	4	73	77
Retraités percevant les deux à la fois	31	375	406
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,7%	2,1%	2,8%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

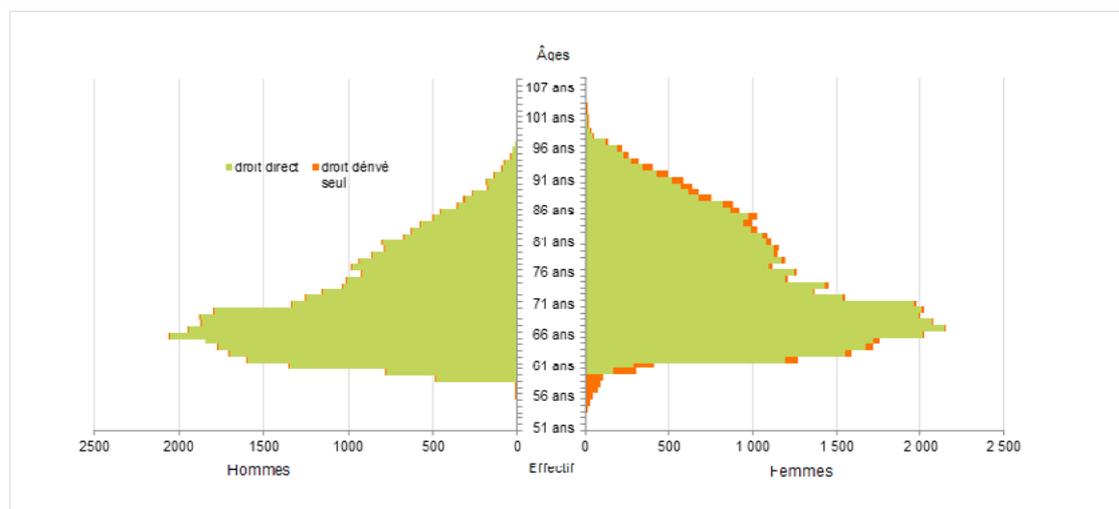


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 800	2 416	4 216
Droits directs (retraites personnelles)	1 653	1 691	3 344
Droits dérivés (retraites de réversion)	147	725	872
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	79	85	164
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	672	244	916
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,8 ans	62,6 ans	62,2 ans
Droits dérivés	76,8 ans	73,4 ans	74,0 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	51,7%	41,3%	46,5%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	34 765	42 787	77 552
Retraités percevant un droit direct seul	33 384	30 366	63 750
Retraités percevant un droit dérivé seul	234	1 890	2 124
Retraités percevant les deux à la fois	1 147	10 531	11 678
Minimum vieillesse ⁽³⁾	2,5%	2,6%	2,6%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	6 696	2 060	8 756
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,7 ans	75,0 ans	74,0 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	765 €	602 €	675 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 120 €	946 €	1 041 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	21,7%	57,5%	41,1%

Pyramide des âges des résidents



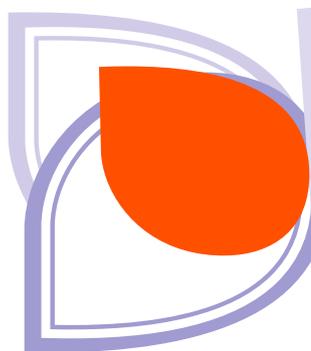
¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

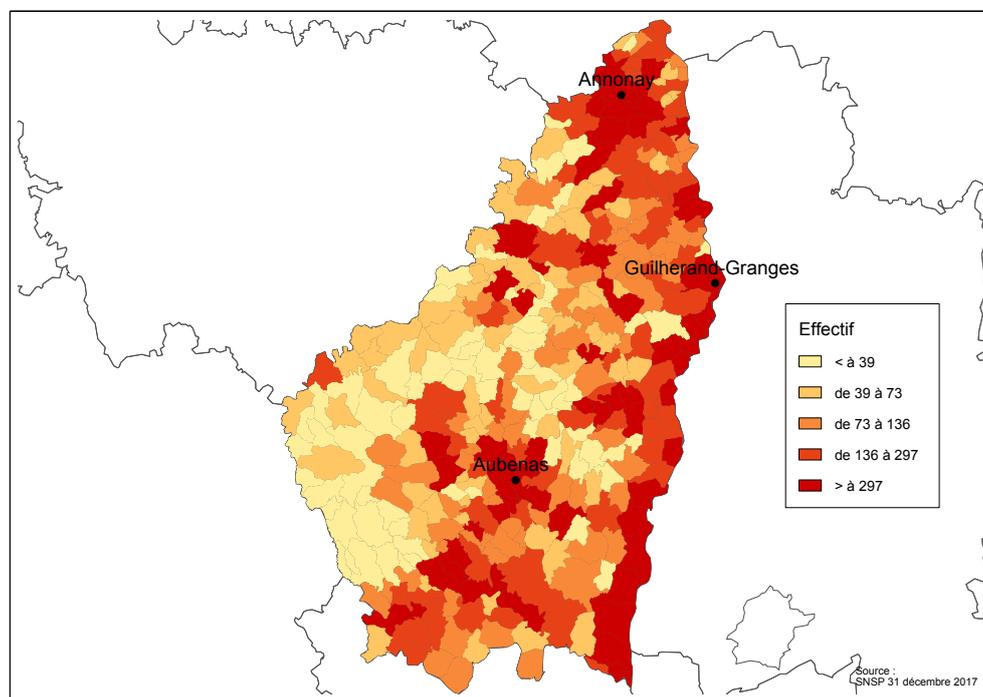
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Annonay			
Nombre total de retraités	1 828	2 496	4 324
Retraités percevant un droit direct seul	1 756	1 584	3 340
Retraités percevant un droit dérivé seul	4	103	107
Retraités percevant les deux à la fois	68	809	877
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,1%	3,5%	3,4%
Aubenas			
Nombre total de retraités	1 219	1 942	3 161
Retraités percevant un droit direct seul	1 180	1 373	2 553
Retraités percevant un droit dérivé seul	4	89	93
Retraités percevant les deux à la fois	35	480	515
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,3%	4,7%	5,3%
Guilherand-Granges			
Nombre total de retraités	1 214	1 803	3 017
Retraités percevant un droit direct seul	1 183	1 285	2 468
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	53	54
Retraités percevant les deux à la fois	30	465	495
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	0,5%	1,6%	1,1%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

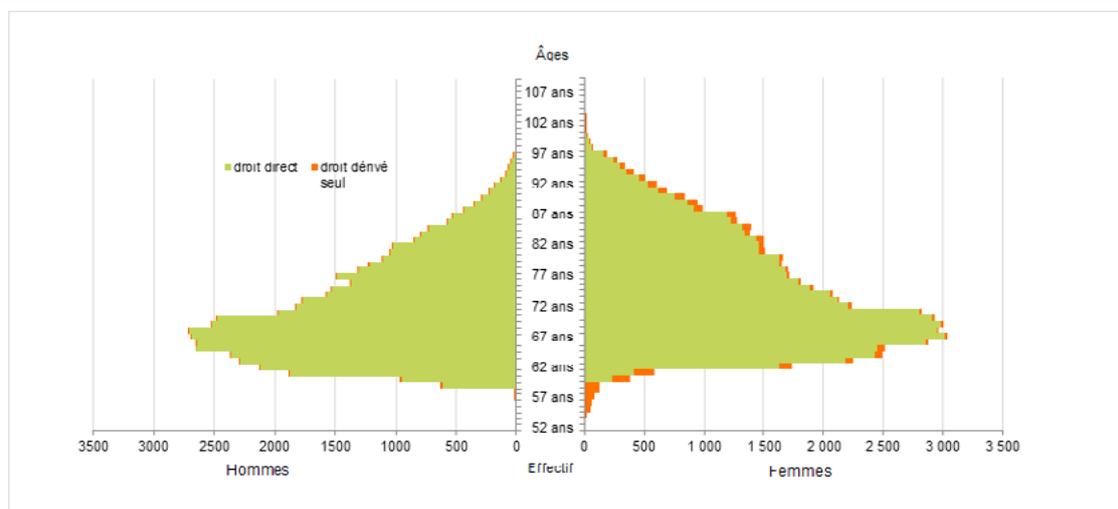


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	2 558	3 562	6 120
Droits directs (retraites personnelles)	2 373	2 517	4 890
Droits dérivés (retraites de réversion)	185	1 045	1 230
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	139	183	322
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	917	338	1 255
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,0 ans	62,9 ans	62,5 ans
Droits dérivés	74,8 ans	73,4 ans	73,6 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	50,1%	39,5%	44,7%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	48 634	60 814	109 448
Retraités percevant un droit direct seul	46 930	43 426	90 356
Retraités percevant un droit dérivé seul	278	2 520	2 798
Retraités percevant les deux à la fois	1 426	14 868	16 294
Minimum vieillesse ⁽³⁾	3,1%	2,9%	2,9%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	8 477	2 703	11 180
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,9 ans	74,8 ans	73,9 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	797 €	622 €	699 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 144 €	962 €	1 060 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	19,0%	53,1%	37,6%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

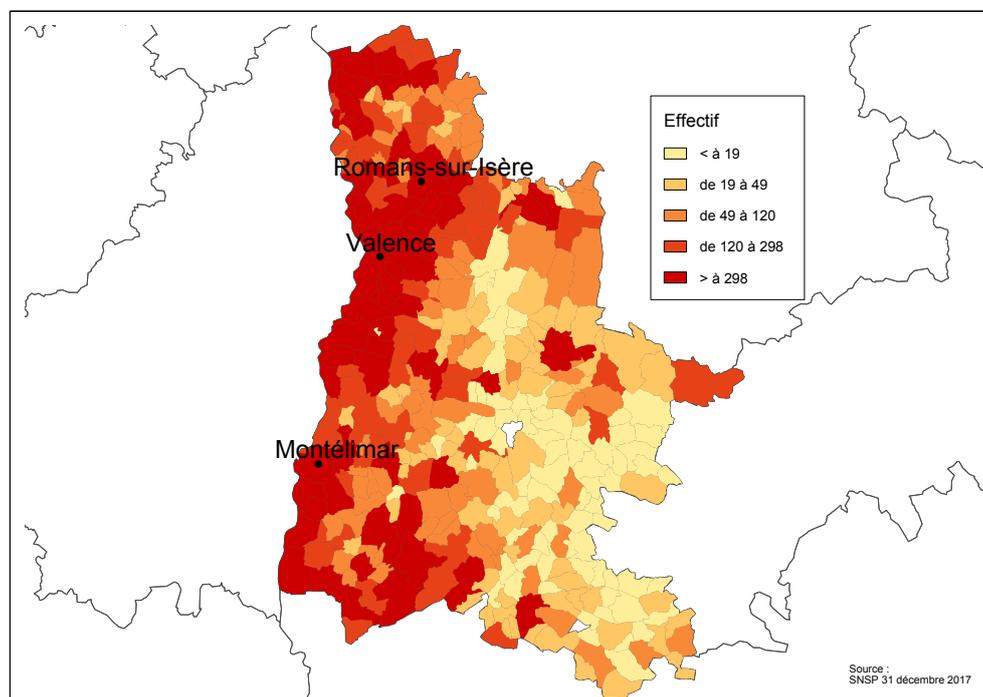
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Valence			
Nombre total de retraités	5 792	8 367	14 159
Retraités percevant un droit direct seul	5 581	5 745	11 326
Retraités percevant un droit dérivé seul	20	390	410
Retraités percevant les deux à la fois	191	2 232	2 423
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,5%	5,3%	6,2%
Montélimar			
Nombre total de retraités	3 603	4 960	8 563
Retraités percevant un droit direct seul	3 493	3 379	6 872
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	204	212
Retraités percevant les deux à la fois	102	1 377	1 479
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,1%	4,1%	4,5%
Romans-sur-Isère			
Nombre total de retraités	3 320	4 659	7 979
Retraités percevant un droit direct seul	3 197	3 120	6 317
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	197	205
Retraités percevant les deux à la fois	115	1 342	1 457
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,5%	4,3%	4,8%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

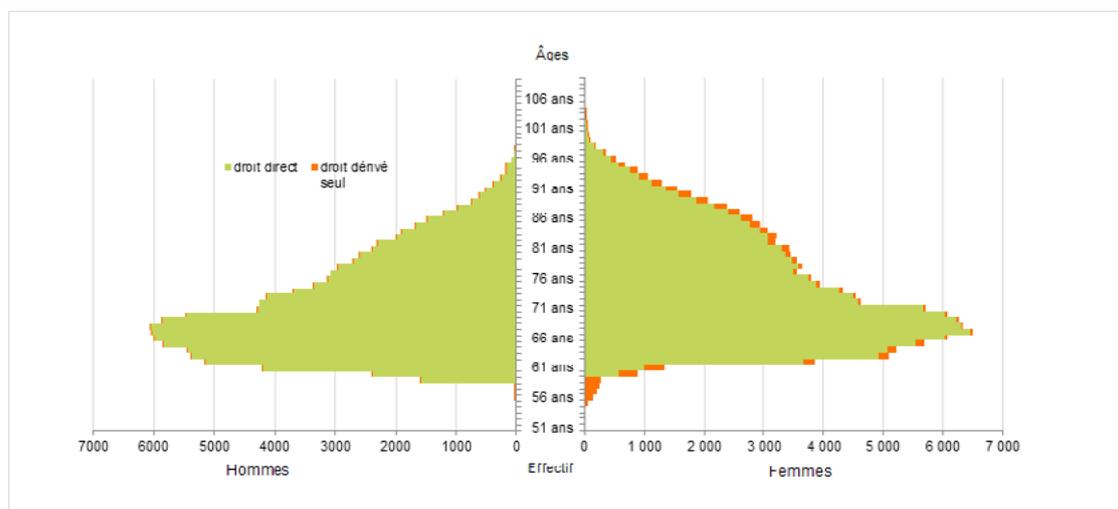


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	5 650	7 627	13 277
Droits directs (retraites personnelles)	5 344	5 496	10 840
Droits dérivés (retraites de réversion)	306	2 131	2 437
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	187	233	420
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	2 246	894	3 140
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,9 ans	62,7 ans	62,3 ans
Droits dérivés	76,2 ans	74,0 ans	74,3 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	40,0%	35,8%	37,8%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	110 618	129 885	240 503
Retraités percevant un droit direct seul	107 751	91 858	199 609
Retraités percevant un droit dérivé seul	335	5 851	6 186
Retraités percevant les deux à la fois	2 532	32 176	34 708
Minimum vieillesse ⁽³⁾	2,6%	2,3%	2,4%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	21 121	6 685	27 806
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,8 ans	74,8 ans	73,9 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	899 €	657 €	768 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 182 €	992 €	1 101 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	13,4%	47,6%	31,5%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

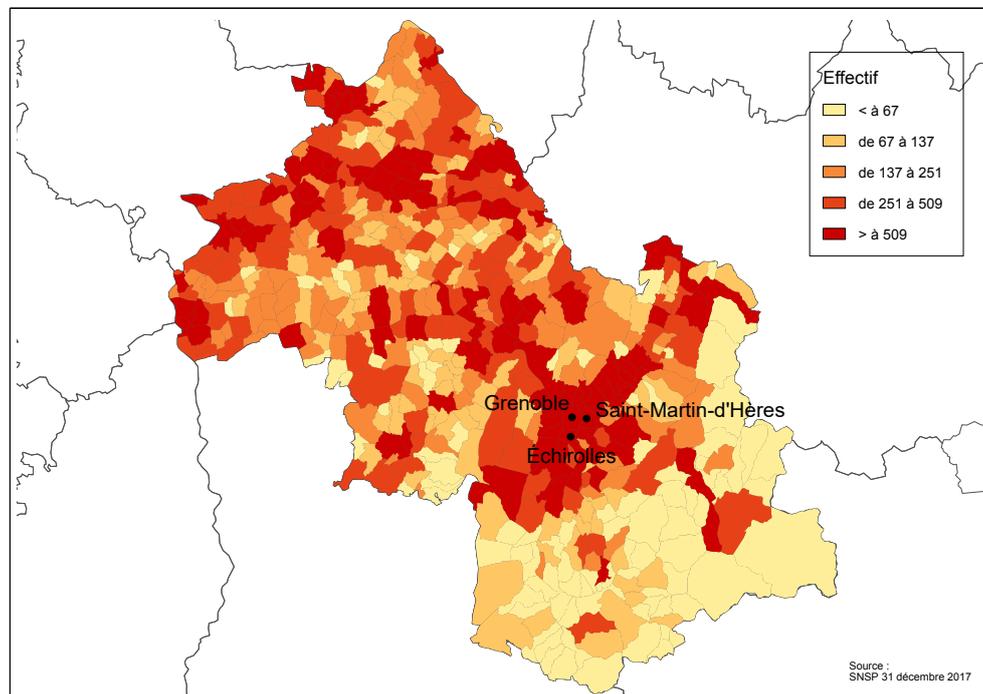
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Grenoble			
Nombre total de retraités	10 544	14 591	25 135
Retraités percevant un droit direct seul	10 281	10 119	20 400
Retraités percevant un droit dérivé seul	19	713	732
Retraités percevant les deux à la fois	244	3 759	4 003
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	8,7%	4,2%	6,1%
Échirolles			
Nombre total de retraités	3 334	4 465	7 799
Retraités percevant un droit direct seul	3 265	2 954	6 219
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	230	231
Retraités percevant les deux à la fois	68	1 281	1 349
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,6%	3,7%	4,5%
Vienne			
Nombre total de retraités	2 591	3 466	6 057
Retraités percevant un droit direct seul	2 492	2 282	4 774
Retraités percevant un droit dérivé seul	9	164	173
Retraités percevant les deux à la fois	90	1 020	1 110
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,1%	4,4%	5,5%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

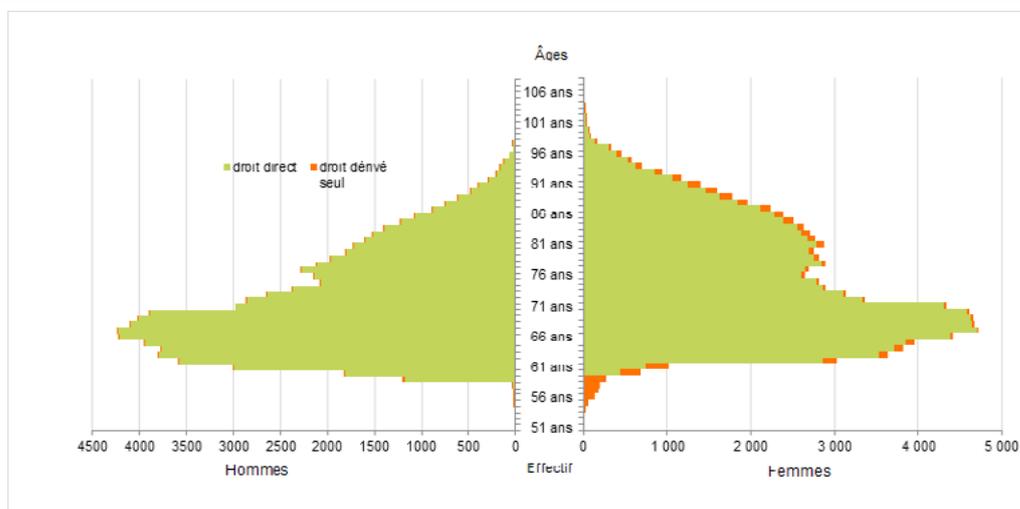


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	3 650	5 460	9 110
Droits directs (retraites personnelles)	3 334	3 782	7 116
Droits dérivés (retraites de réversion)	316	1 678	1 994
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	155	224	379
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 586	593	2 179
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,5 ans	62,5 ans	62,1 ans
Droits dérivés	75,3 ans	74,1 ans	74,3 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	39,9%	30,8%	35,1%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	77 613	99 869	177 482
Retraités percevant un droit direct seul	74 533	67 668	142 201
Retraités percevant un droit dérivé seul	385	4 152	4 537
Retraités percevant les deux à la fois	2 695	28 049	30 744
Minimum vieillesse ⁽³⁾	2,7%	2,4%	2,5%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	16 458	5 324	21 782
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,9 ans	75,3 ans	74,3 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	826 €	649 €	727 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 113 €	930 €	1 027 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	18,0%	56,6%	39,4%

Pyramide des âges des résidents



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

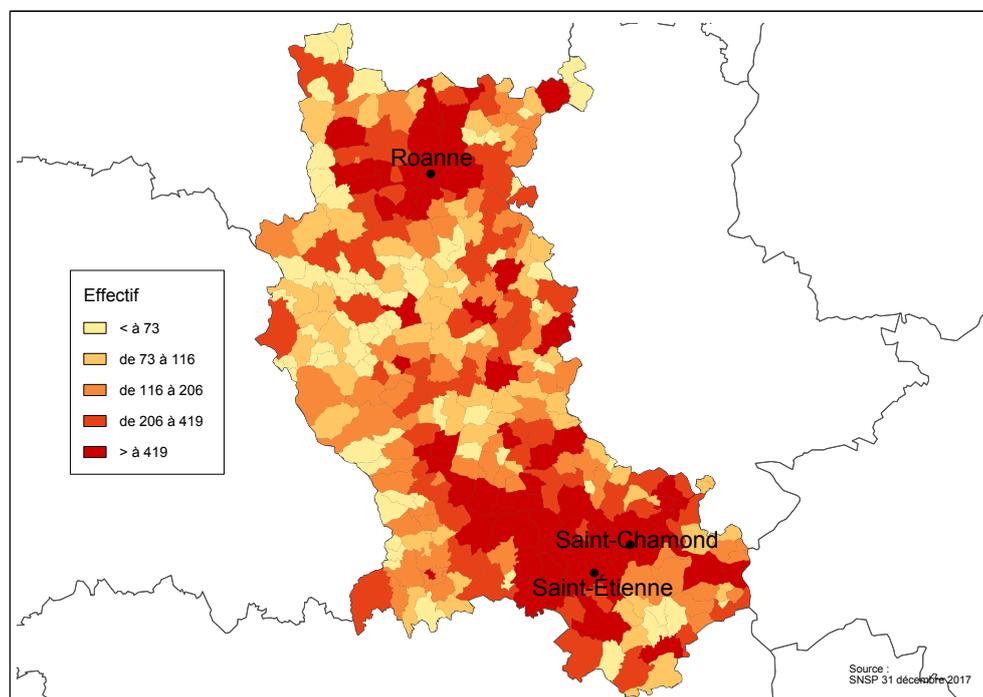
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



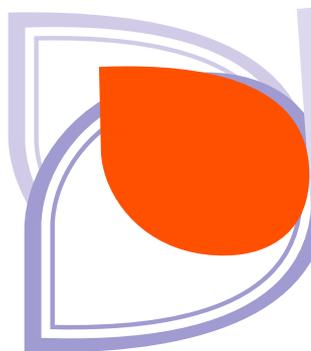
Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Saint-Étienne			
Nombre total de retraités	15 874	22 412	38 286
Retraités percevant un droit direct seul	15 293	14 468	29 761
Retraités percevant un droit dérivé seul	44	1 095	1 139
Retraités percevant les deux à la fois	537	6 849	7 386
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,7%	4,2%	5,2%
Roanne			
Nombre total de retraités	3 609	5 935	9 544
Retraités percevant un droit direct seul	3 443	3 782	7 225
Retraités percevant un droit dérivé seul	10	181	191
Retraités percevant les deux à la fois	156	1 972	2 128
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,9%	3,4%	3,9%
Saint-Chamond			
Nombre total de retraités	3 604	4 832	8 436
Retraités percevant un droit direct seul	3 476	2 979	6 455
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	255	261
Retraités percevant les deux à la fois	122	1 598	1 720
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,6%	3,0%	3,3%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

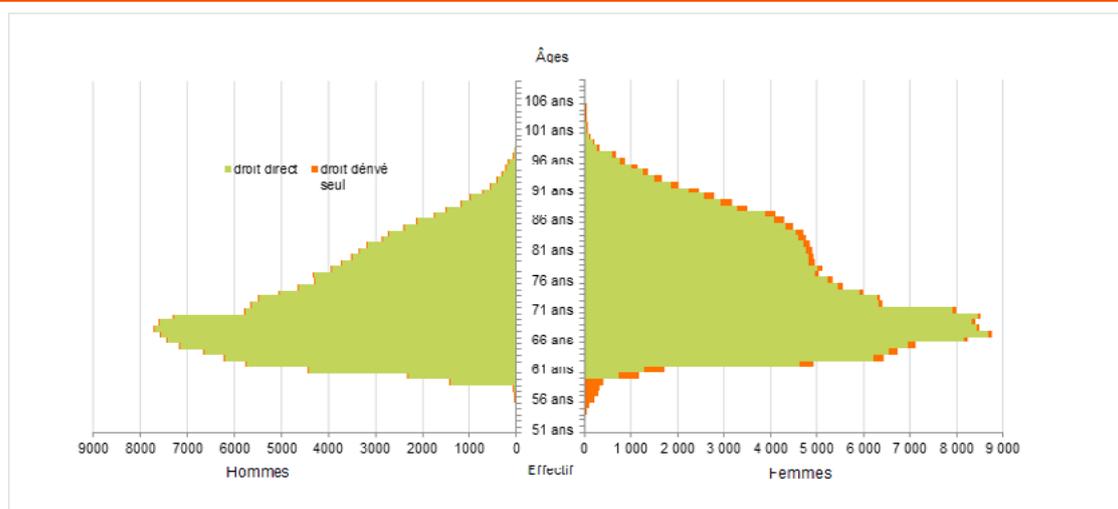


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	6 549	9 930	16 479
Droits directs (retraites personnelles)	6 219	7 214	13 433
Droits dérivés (retraites de réversion)	330	2 716	3 046
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	357	410	767
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	2 120	1 140	3 260
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,3 ans	62,8 ans	62,6 ans
Droits dérivés	75,8 ans	74,7 ans	74,8 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	41,1%	34,2%	37,4%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	142 465	182 348	324 813
Retraités percevant un droit direct seul	138 944	129 966	268 910
Retraités percevant un droit dérivé seul	407	7 502	7 909
Retraités percevant les deux à la fois	3 114	44 880	47 994
Minimum vieillesse ⁽³⁾	4,0%	2,8%	3,3%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	21 254	9 049	30 303
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,5 ans	75,3 ans	74,5 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	916 €	702 €	796 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 192 €	1 037 €	1 120 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	13,9%	41,8%	29,3%

Pyramide des âges des résidents



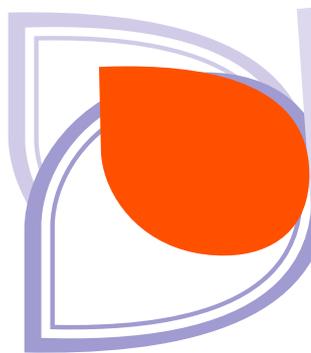
¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

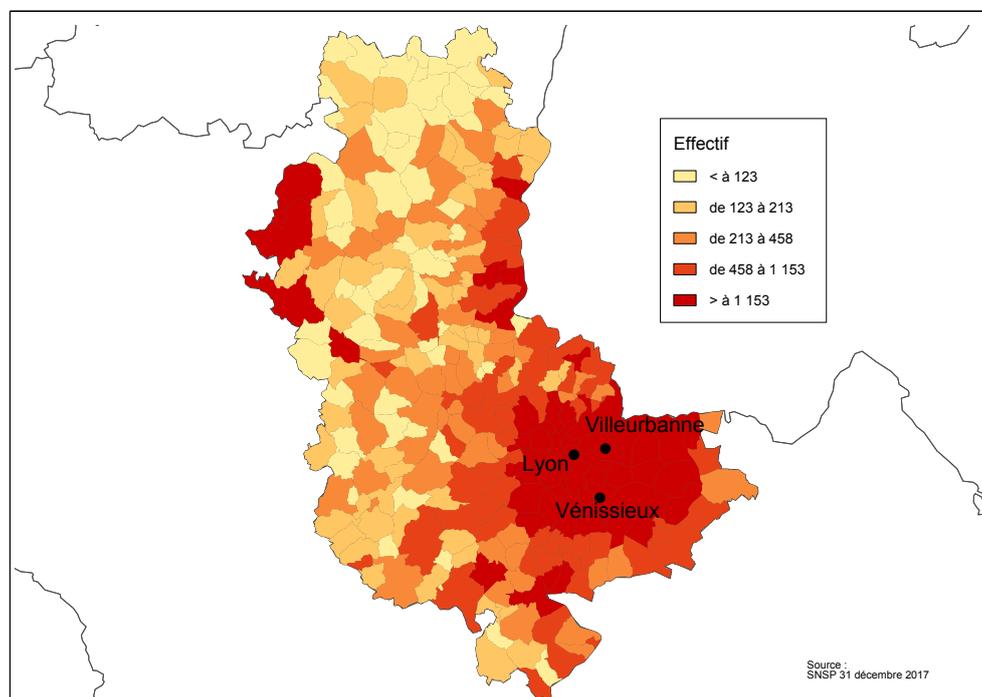
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



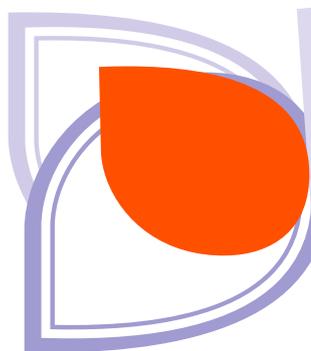
Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Lyon			
Nombre total de retraités	32 058	44 990	77 048
Retraités percevant un droit direct seul	31 424	32 476	63 900
Retraités percevant un droit dérivé seul	59	2 007	2 066
Retraités percevant les deux à la fois	575	10 507	11 082
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,4%	3,9%	4,9%
Villeurbanne			
Nombre total de retraités	9 901	13 645	23 546
Retraités percevant un droit direct seul	9 601	9 317	18 918
Retraités percevant un droit dérivé seul	23	540	563
Retraités percevant les deux à la fois	277	3 788	4 065
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,2%	4,0%	5,4%
Vénissieux			
Nombre total de retraités	4 839	5 783	10 622
Retraités percevant un droit direct seul	4 719	3 605	8 324
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	372	377
Retraités percevant les deux à la fois	115	1 806	1 921
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	10,0%	5,1%	7,3%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

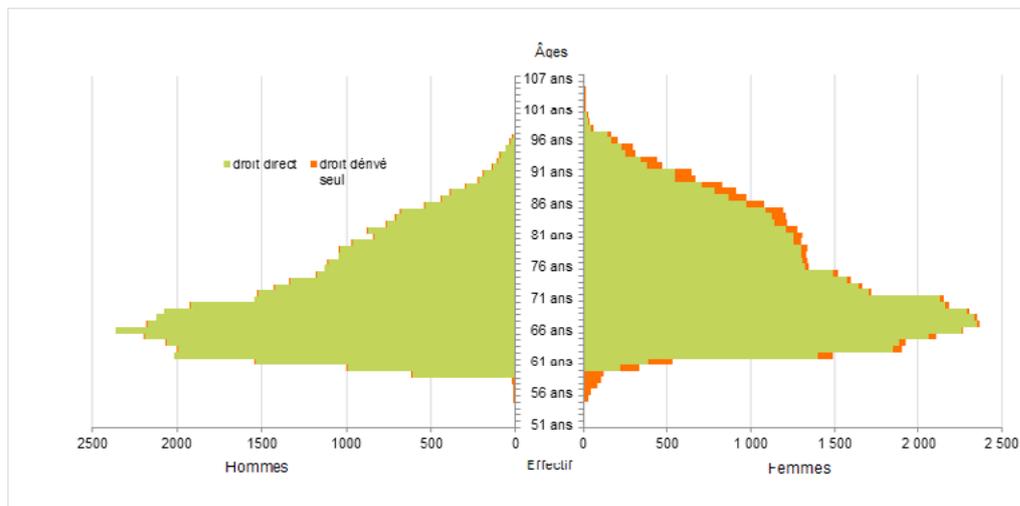


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	2 057	2 852	4 909
Droits directs (retraites personnelles)	1 948	2 056	4 004
Droits dérivés (retraites de réversion)	109	796	905
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	79	79	158
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	869	345	1 214
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,8 ans	62,7 ans	62,3 ans
Droits dérivés	75,9 ans	73,7 ans	74,0 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	51,3%	38,7%	44,8%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	40 783	48 832	89 615
Retraités percevant un droit direct seul	39 838	34 010	73 848
Retraités percevant un droit dérivé seul	113	2 720	2 833
Retraités percevant les deux à la fois	832	12 102	12 934
Minimum vieillesse ⁽³⁾	2,0%	2,0%	2,0%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	8 064	2 305	10 369
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,8 ans	74,9 ans	73,9 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	825 €	617 €	712 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 179 €	982 €	1 096 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	16,1%	51,0%	34,6%

Pyramide des âges des résidents



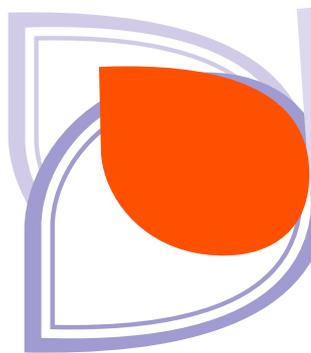
¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

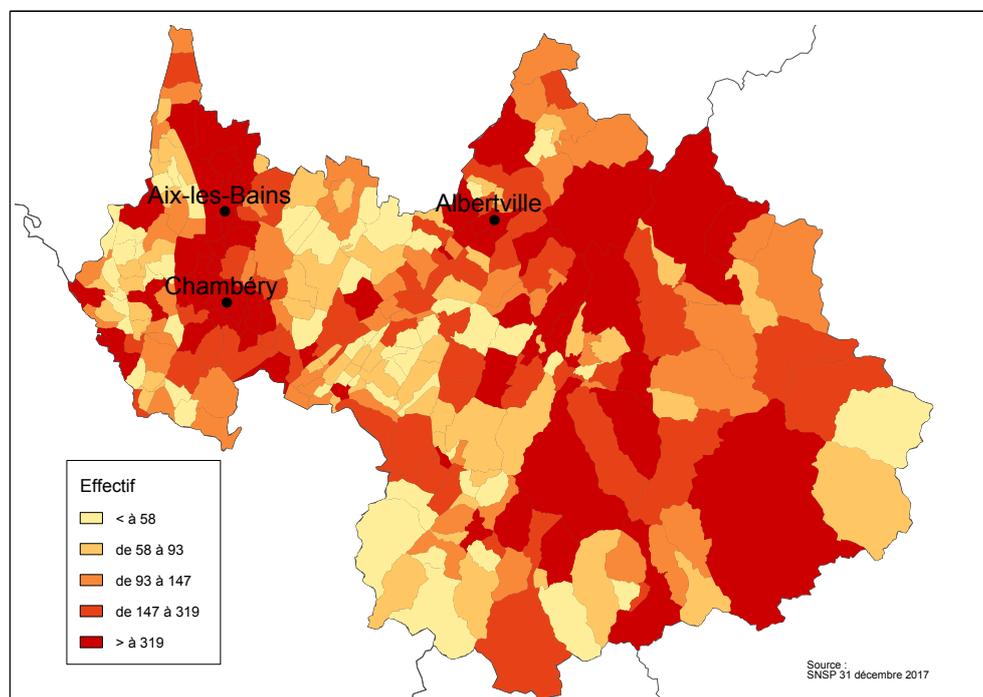
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



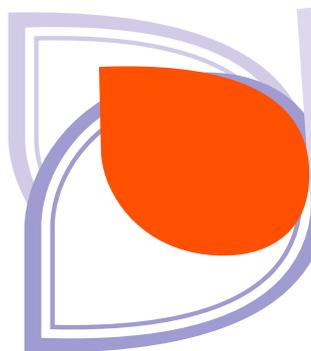
Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Chambéry			
Nombre total de retraités	4 674	6 645	11 319
Retraités percevant un droit direct seul	4 532	4 555	9 087
Retraités percevant un droit dérivé seul	10	350	360
Retraités percevant les deux à la fois	132	1 740	1 872
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,3%	4,7%	5,8%
Aix-les-Bains			
Nombre total de retraités	3 289	4 745	8 034
Retraités percevant un droit direct seul	3 197	3 228	6 425
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	207	215
Retraités percevant les deux à la fois	84	1 310	1 394
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,3%	2,4%	2,3%
Albertville			
Nombre total de retraités	1 805	2 548	4 353
Retraités percevant un droit direct seul	1 761	1 568	3 329
Retraités percevant un droit dérivé seul	3	160	163
Retraités percevant les deux à la fois	41	820	861
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,4%	3,6%	3,9%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

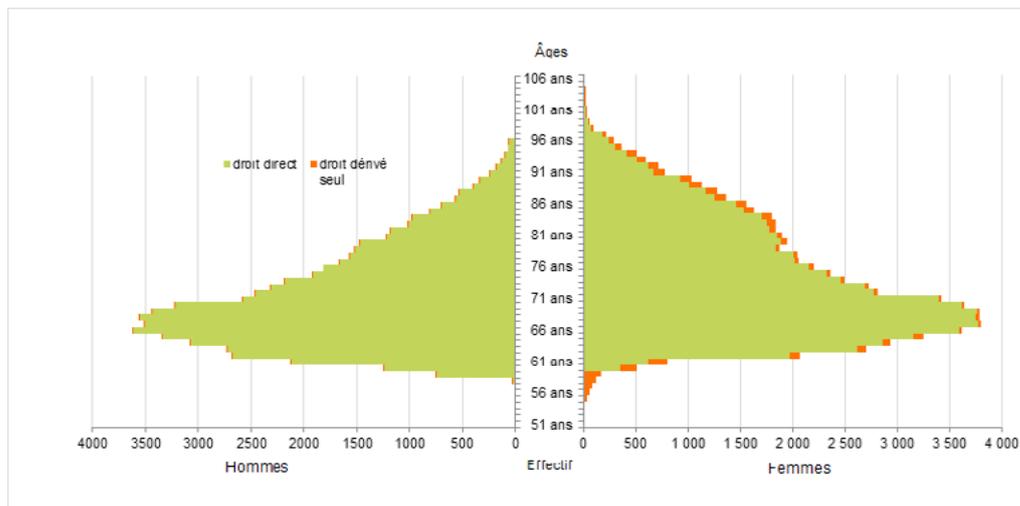


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	3 033	4 355	7 388
Droits directs (retraites personnelles)	2 910	3 309	6 219
Droits dérivés (retraites de réversion)	123	1 046	1 169
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	88	83	171
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 120	564	1 684
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,2 ans	62,8 ans	62,5 ans
Droits dérivés	76,5 ans	73,9 ans	74,1 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	54,9%	42,2%	48,2%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	61 360	74 364	135 724
Retraités percevant un droit direct seul	60 055	54 243	114 298
Retraités percevant un droit dérivé seul	147	3 242	3 389
Retraités percevant les deux à la fois	1 158	16 879	18 037
Minimum vieillesse ⁽³⁾	2,0%	1,7%	1,8%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	10 783	3 942	14 725
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,7 ans	74,6 ans	73,8 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	806 €	627 €	708 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 195 €	997 €	1 102 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	17,4%	45,9%	32,7%

Pyramide des âges des résidents



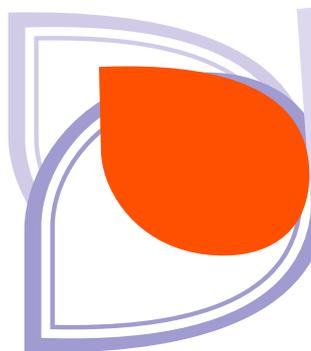
¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.

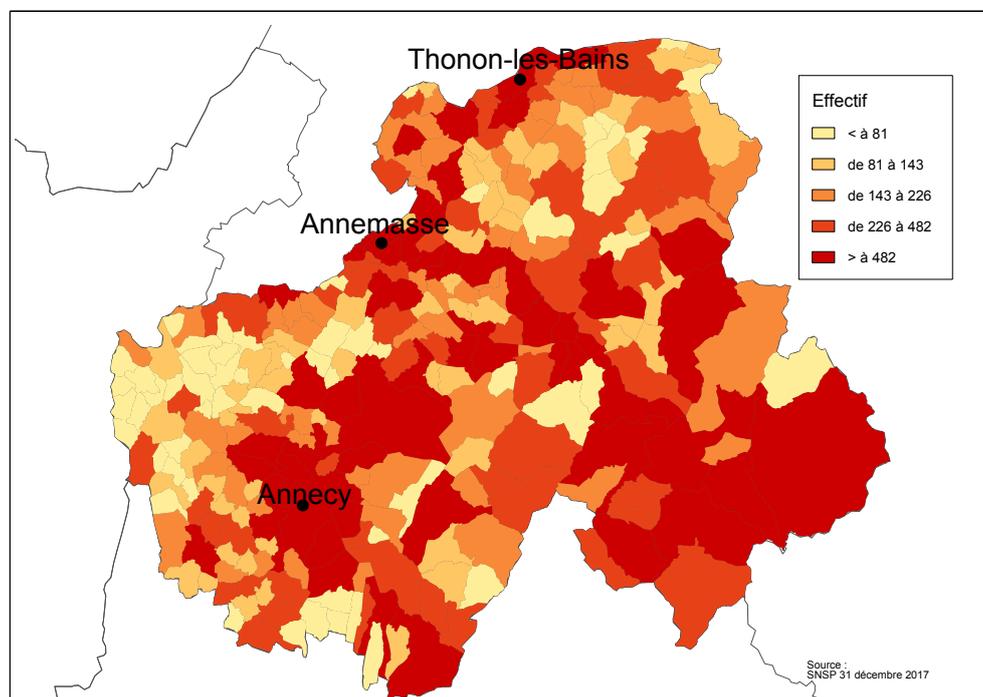
³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Annecy			
Nombre total de retraités	10 784	15 073	25 857
Retraités percevant un droit direct seul	10 558	10 828	21 386
Retraités percevant un droit dérivé seul	15	544	559
Retraités percevant les deux à la fois	211	3 701	3 912
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,1%	2,0%	2,4%
Thonon-les-Bains			
Nombre total de retraités	2 945	4 198	7 143
Retraités percevant un droit direct seul	2 856	2 875	5 731
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	200	207
Retraités percevant les deux à la fois	82	1 123	1 205
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,6%	2,6%	3,0%
Annemasse			
Nombre total de retraités	2 044	2 862	4 906
Retraités percevant un droit direct seul	1 992	2 002	3 994
Retraités percevant un droit dérivé seul	4	154	158
Retraités percevant les deux à la fois	48	706	754
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	8,2%	4,4%	6,0%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.